

2023



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Édito



Comment réussir une augmentation de capital de 15 millions d'euros ? Il faut combiner la capacité d'une équipe à faire émerger les projets des territoires et l'ambition des actionnaires et administrateurs d'Énergiv pour développer les énergies renouvelables en Ille et Vilaine : objectif 320 GWh en 2030. Si je ne peux que me satisfaire de cette réussite collective, elle ne doit pas masquer les difficultés rencontrées : complexité et lenteur des démarches d'autorisation, rejet de l'éolien ou de la méthanisation par une partie de la population, difficultés de raccordement au réseau, instabilité réglementaire autour du bioGNV ... autant de freins qui ne nous permettent pas d'avancer aussi vite que nous le devrions, alors que nous mesurons chaque jour les effets du réchauffement climatique. Souhaitons que 2024 nous permette, malgré cela, d'enchaîner les réussites locales et de poursuivre notre chemin sur la voie de la transition énergétique de la Bretagne.

Daniel Guillotin,
Président Directeur Général d'Énergiv

Le PMT est un exercice que je conseille à tout responsable de SEM après quelques années d'exercice. Au-delà de sa nécessité pour mener à bien l'augmentation de capital, la démarche nous a en effet permis de mener un beau travail interne sur nos missions, notre stratégie, notre organisation et d'en débattre avec le Conseil d'Administration, y compris sur le sujet toujours sensible des ressources et moyens nécessaires pour atteindre les objectifs. Cela nous a aussi permis de conforter les choix stratégiques que nous avons fait sur le photovoltaïque, en développant une belle compétence interne, ou sur l'éolien terrestre, en développant une approche originale de la concertation et du co-développement. 2023 restera une année marquée par le feuilleton Féeole, qui nous aura beaucoup mobilisés, et par le vrai démarrage de nos stations GNV. Énergiv sans les femmes et les hommes qui y travaillent ne serait pas grand-chose. Je souhaite ici les remercier chaleureusement pour le travail réalisé chaque jour, et parfois tard, au service de l'intérêt général, du service public local et de la transition énergétique en Bretagne.*



David Clause
Auditeur Général d'Énergiv

*Plan Moyen Terme

 **29**
prises de participation dans des sociétés de projets de 5 à 100%

 **26**
GWh d'électricité renouvelable produits

 **30**
GWh de gaz renouvelable produits

 **45**
études de potentiel photovoltaïque

52 MWc
en développement

 **50**
millions d'euros d'investissement générés par Énergiv et ses filiales

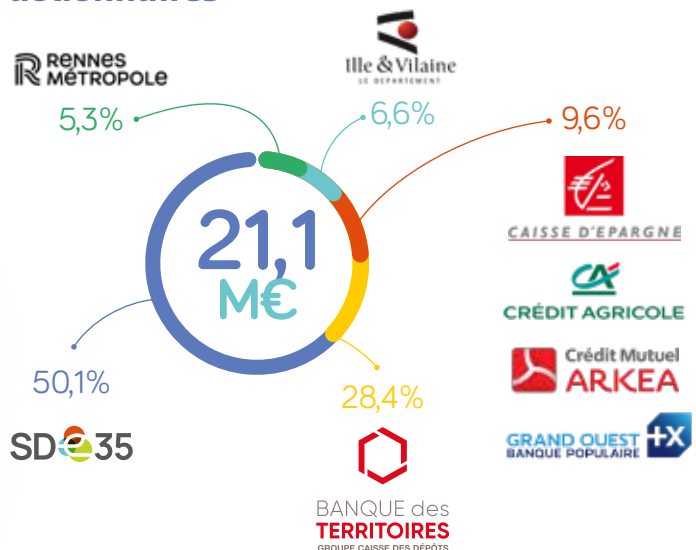
 **6**
stations d'avitailement en biogaz mises en service

 **4**
collectifs citoyens

Objectif de productible d'ici 2030 :

320 GWh/an

Les actionnaires



Faits marquants en 2023



Mars

Inauguration de la toiture PV en autoconsommation de la résidence Phébus à Melesse

Ateliers citoyens autour du projet de centrale solaire au sol au Rheu



Avril

Inauguration de la station GNV de Chartres-de-Bretagne

Juin

Inauguration des ombrières PV du boulodrome de St Armel



Inauguration de la toiture PV du centre social d'Amanlis



Juillet

Signature de la charte de l'éolien responsable



Prise de participation d'Énerg'IV au projet éolien Féeole



Travaux de la toiture PV du complexe sportif de Val d'Anast



Septembre

Inauguration de la toiture PV du centre de loisirs de l'Hermitage



Octobre

Pose de la 1^{re} pierre de la station GNV de St-Malo

Novembre

Signature du pacte d'actionnaire du projet éolien les Ailes du Chevré à Acigné



Interventions aux rencontres de l'énergie du SDE35



Création de Part'ENR35, Personne Morale Organisatrice (PMO) départementale en association avec le SDE35 afin de développer les boucles d'autoconsommation collectives

Décembre

Inauguration de l'unité de méthanisation de Maen-Roch



Investissements passés et futurs

Afin de poursuivre sa politique d'investissement, il était devenu nécessaire pour Énerg'iV de procéder à une augmentation de capital.

Pour consolider cette démarche, les actionnaires ont décidé de réaliser un PMT - Plan à Moyen Terme - pour la période 2024 / 2028, qui a pu bénéficier d'un cofinancement de la Banque des Territoires.

Le travail, confié au groupement Finance-Consult - ALGOE a commencé par une phase de bilan quantitatif et qualitatif de l'activité de la SEM, à travers l'analyse des comptes et des projets en portefeuille, mais également par une trentaine d'entretiens avec des partenaires publics, privés et citoyens. Les résultats ont montré que le positionnement d'Énerg'iV était conforme aux attentes des actionnaires, que la SEM n'était pas perçue comme un concurrent par les acteurs privés mais bien comme un partenaire local, et que les attentes pour la suite restaient fortes notamment sur le volet concertation.

Approuvé fin 2023, ce plan formalise les orientations stratégiques filière par filière en détaillant les modalités d'intervention d'Énerg'iV et la justification de son intervention. Parmi les nouveautés notables, une cible de

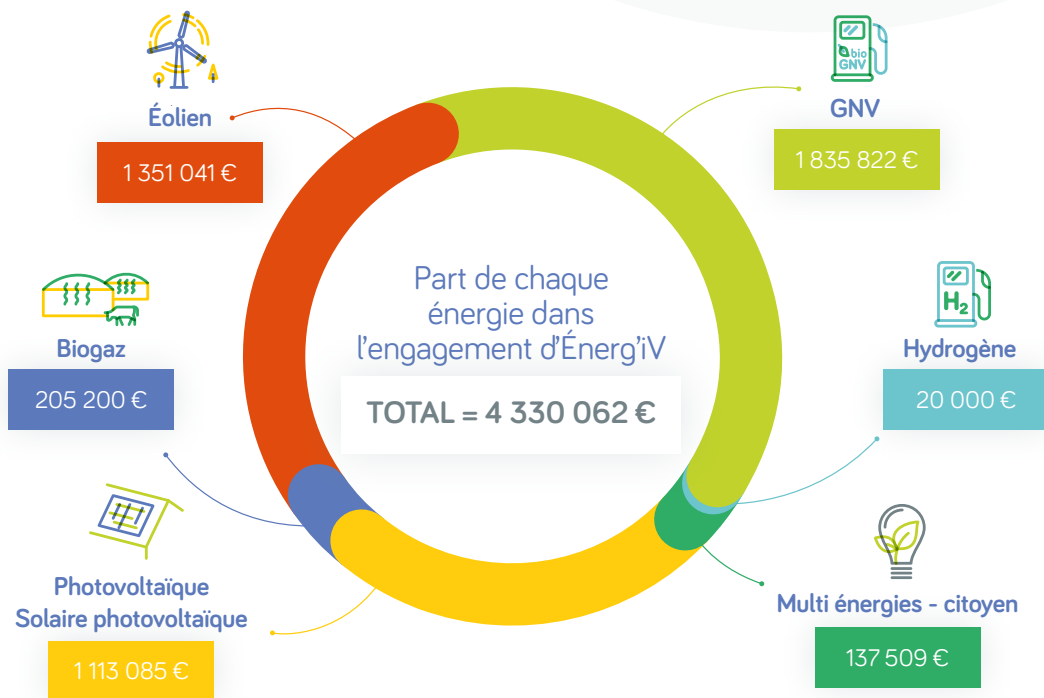
développement de petites centrales au sol sur les friches et délaissés, ainsi qu'une valorisation de l'énergie au sein de boucles d'autoconsommation collective.

Le PMT fixe un objectif chiffré principal à l'horizon 2030 : la production électrique renouvelable de 320 GWh/an (26 GWh en 2023), dont 69 GWh sur la Métropole de Rennes. La production de bioGaz, la distribution de GNV et la production de chaleur renouvelable n'ont pas fait l'objet d'objectifs chiffrés même s'ils ont bien été intégrés au PMT.

À partir de ces objectifs, le PMT précise le besoin de financement nécessaire pour mener à bien les projets en portefeuille. Ce besoin a été estimé à 15,1 millions d'euros, montant retenu pour l'augmentation de capital.

La levée de fonds est organisée durant le premier semestre 2024 auprès des actionnaires. Cette levée de fonds a vu l'arrivée au sein d'Énerg'iV d'un nouvel actionnaire : la Banque Populaire de l'Ouest et l'augmentation significative de la part détenue par la Banque des Territoires.

Au-delà de 2028, l'ambition d'Énerg'iV est d'atteindre une maturité financière suffisante pour être en mesure d'autoperporter ses activités et ses investissements à compter de 2029.



Stratégie de développement



Énerg'iv c'est :

**UN DÉVELOPPEUR,
EXPLOITANT DE SOLUTIONS
DE MOBILITÉ BAS CARBONE.**

**UN DÉVELOPPEUR,
EXPLOITANT ET PRODUCTEUR
D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE
PHOTOVOLTAÏQUE.**

**UN CO-DÉVELOPPEUR
DE GRANDES UNITÉS
DE PRODUCTION**
d'énergie renouvelable :
éolien, grand photovoltaïque
au sol, méthanisation, chaleur
renouvelable.

Son ambition

Offrir un réseau territorial
permettant le développement
des mobilités bas carbone.

Offrir une solution locale
et publique d'approvisionnement
en énergie renouvelable.

Permettre un maximum de
retombées locales et d'acceptation
des énergies renouvelables.

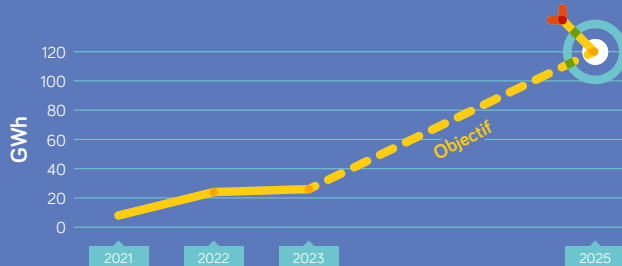
Sa feuille de route

Finalisation du maillage
territorial de stations
Diversification des vecteurs
énergétiques proposés : bio-GNV,
électricité, hydrogène.

Poursuivre les investissements
sur toiture et ombrières de parking
Développer le petit photovoltaïque
au sol sur les délaissés
Développer l'autoconsommation.

Entrée en phase
de développement et
conservation des parts en phase
d'investissement et d'exploitation.
Consolider l'expertise dans
la concertation citoyenne.
Développer l'activité gestion
et conseils juridiques aux
sociétés du groupe.

Bilan global de production sur 3 ans



Bilan de production photovoltaïque 2023

En 2023, Énerg'iv a poursuivi la concrétisation de son activité de producteur local et indépendant d'énergie renouvelable solaire. Elle organise son activité autour de 3 types d'installation : photovoltaïque toiture, photovoltaïque ombrière et centrales au sol multi-mégawatts.

Photovoltaïque toiture

Directement par Énerg'iv

10 400 MWh

NOMBRE DE SITES

PUISSANCE ESTIMÉE

- 23 centrales en service dont EPV1
3 800 MWh
- 33 nouveaux projets en cours
6 600 MWh (estimée)

4 MWc

6,6 MWc

Photovoltaïque ombrière

Bretisun Park avec See You Sun

4 841 MWh

NOMBRE DE SITES

PUISSANCE ESTIMÉE

- 5 centrales en service
661 MWh
- 19 nouveaux projets en cours
4 180 MWh (estimée)

0,7 MWc

3,8 MWc

Centrales au sol

Sociétés de projets filiale d'Énerg'iv - Javené solaire/Breti Sun ISDND/EP le Rheu

63 800 MWh

NOMBRE DE SITES

PUISSANCE ESTIMÉE

- 2 centrales en service (EPV2, Marc Énergies) - 22 000 MWh
- 3 nouveaux projets en cours
41 800 MWh (estimée)

20 MWc

38 MWc

Total production solaire 2022

26 461 MWh

La production correspond à la consommation d'environ **5 700 foyers** en Ile-et-Vilaine.

Perspectives 2024 :

- Énerg'iv dispose à fin 2023 d'un portefeuille de projets solaires en développement d'environ 52 MWc.



Bilan d'exploitation 2023 des stations GNV

5 stations sont en service et 1 station a été mise en service début 2024

- 50 clients abonnés au service
- 1 800 tonnes de GNC-BioGNC vendues dont 54 % de bioGNV
- Prix moyen GNV 2023 = 1.675€ /kg TTC, en forte diminution par rapport à 2022
- 1 070 000 km parcourus par des camions et des bus avec le GNV distribué

Malgré un contexte d'incertitude sur les investissements dans les véhicules au GNV, les stations ont atteint 88 % de leur objectif de fréquentation et ont généré un chiffre d'affaire de 2,5 M€.

Ce beau démarrage ne permet pas encore à BMGNV35 de dégager un résultat positif.

À la fin de l'année 2023, Chartres-de-Bretagne représente environ 41 % des parts de marché, approchant ainsi la moitié des volumes vendus avec une part de 49 % en septembre. Avec l'ouverture de Chartres-de-Bretagne en mars 2023 et de Montgermont à la fin de 2022, les autres stations perdent du terrain cette année. La station de Tinténiac, qui distribuait 74 % du volume vendu en 2022, ne génère désormais qu'une part de seulement 18 %. En raison de leurs volumes de vente plus faibles, Miniac-Morvan et Bédée détiennent respectivement 9 % et 4 % des parts de marché.

Perspectives 2024 :

- L'année 2024 verra la mise en service de la nouvelle station de Saint-Malo, en lien avec les services de transports et déchets de Saint-Malo Agglomération.
- Relance des études techniques et financières de la station de Fougères suite à l'engagement de la Région dans la décarbonation de la ligne Rennes-Fougères.
- Une étude de faisabilité économique sur le secteur de Bain-de-Bretagne sera lancée en 2024.

Concertation citoyenne et biodiversité

Les projets éoliens “Haute Valeur Ajoutée” initiés par Énerg’iV

Les projets « Haute Valeur Ajoutée » Énerg’iV sont les projets dont la SEM est à l’initiative. Elle accompagne les communes pour la sécurisation foncière et permet ainsi leur participation à la gouvernance sans contribution financière. Une société de projet est créée et les partenaires sont impliqués en fonction des attentes du territoire. La sélection d’un partenaire technique est organisée avec l’appui méthodologique d’Énerg’iV en fonction des critères déterminés avec la commune.

Ces projets garantissent une implication citoyenne importante et un niveau de concertation optimal. Les retombées financières profiteront majoritairement aux territoires tout en travaillant de manière équilibrée avec les professionnels de la filière.

Les projets éoliens à l’initiative d’un partenaire technique

Énerg’iV accompagne les projets d’initiative privée en mettant en œuvre la stratégie de concertation approuvée par les instances de la SEM. Les cadres de partenariats sont adaptés au projet et aux attentes de la commune d’accueil et du partenaire technique. Ils font l’objet de négociation au cas par cas. Pour les projets de Ercé-en-Lamée et Teillac, par exemple, Énerg’iV ne participe pas financièrement aux risques de développement.

Récapitulatif des projets éoliens



11

projets éoliens dont 10 en développement et 1 en phase de construction ; le projet Féeole, dont les travaux démarrent en 2024

La concertation citoyenne dans les projets photovoltaïques

Énerg’iV accompagne la concertation autour de certains grands projets photovoltaïques au sol d’initiative privée. C’est le cas du projet du Rheu, sur d’anciennes carrières, avec ENGIE.

Énerg’iV accompagne également les premières boucles d’autoconsommation collective locale de Langouët et Melesse en préfiguration de leur multiplication avec la création de Part’EnR35, la PMO départementale créée avec le SDE35.

Les participations aux sociétés citoyennes

Énerg’iV est sociétaire de 4 sociétés citoyennes (Rance Emeraude, Soleil sur Vilaine, CIREN, Survoltés). Elle siège aux comités de direction, contribue aux temps forts des structures. Les sociétés bénéficient de nos retours d’expérience et d’opportunités de partenariats dans des projets éoliens et de parcs solaires. Le lien créé avec ces sociétés permet de faciliter l’ancrage local de nos projets éoliens et photovoltaïques.

Récapitulatif des projets faisant l’objet d’une démarche de concertation

Projets éoliens « Haute Valeur Ajoutée »	5
Projets éoliens d’initiative privée	4
Sociétés citoyennes	4
Boucle d’autoconsommation	1
Projet photovoltaïque au sol	1

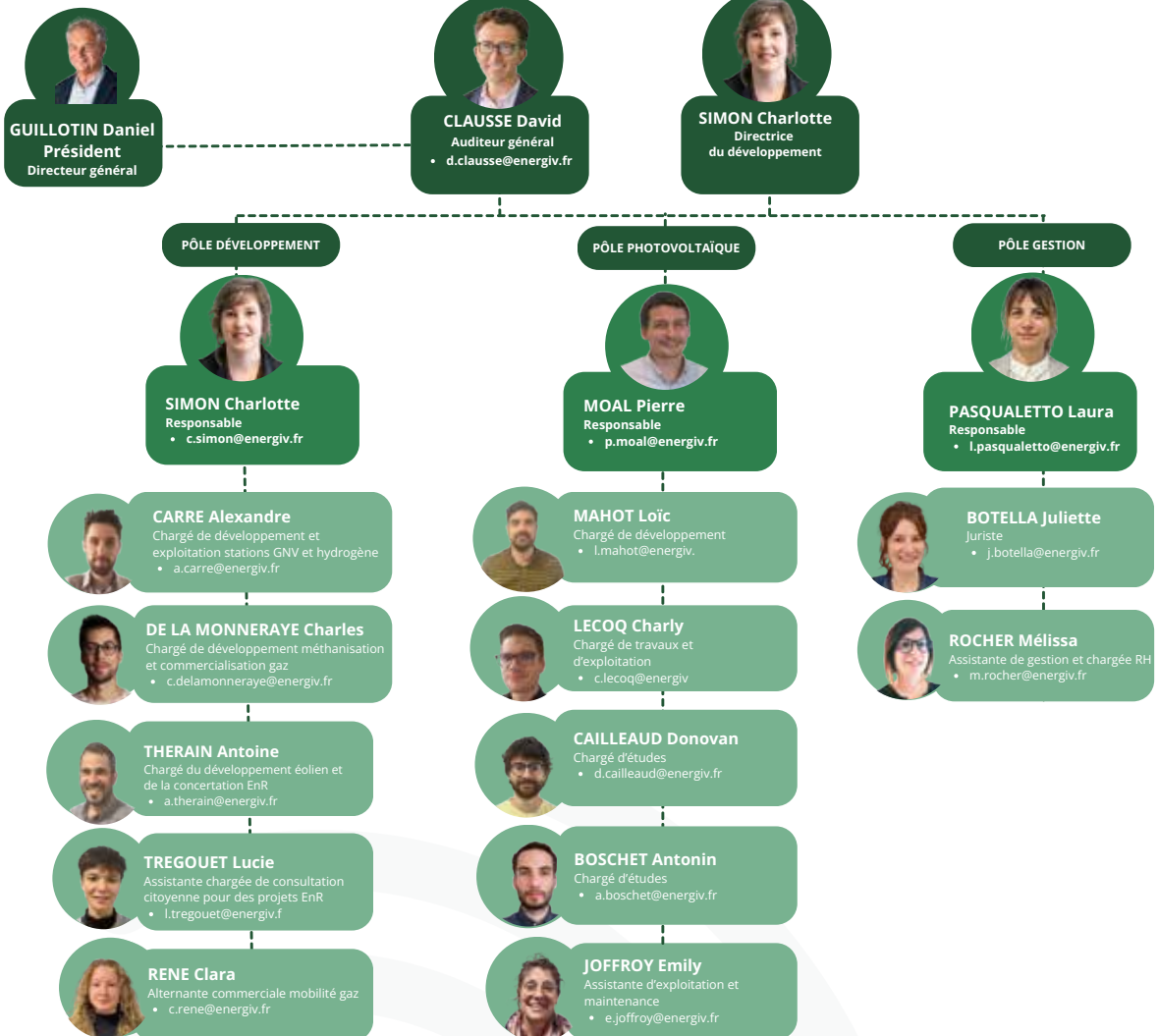
Organigramme



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

Société
d'économie
mixte



Des nouvelles de nos filiales



ÉOLIEN



SAS IEL exploitation

30 % ÉnergîV – 70 % IEL

Le projet éolien de la Lande de Haut Bout sur la commune de Grand-Fougeray est porté à la fois par la société indépendante bretonne Initiatives & Énergies Locales et par ÉnergîV afin d'implanter 2 ou 3 éoliennes. Le projet avait été refusé en 2017 mais il a été repris en 2020 sous un autre format.

En 2023, les études ont été relancées suite aux échanges avec la DREAL et un travail important sur la concertation pour éviter de reproduire l'échec initial. Des ateliers de concertation participatifs ont été organisés pour répondre aux principales inquiétudes des riverains. Un comité de suivi a été mis en place et se réunit deux fois par an et un collectif citoyen a été mis en place.

SAS Landiset

15 % ÉnergîV – 75 % : St-Ganton, les associations Énergies Citoyennes en pays de Vilaine et Saint-Gant'éole Citoyen, Redon Agglomération, ENERCOOP Bretagne et BreizhEnergie

Le projet éolien citoyen de Saint-Ganton est développé par la commune de St-Ganton, un collectif de citoyens regroupés au sein de l'association Saint Gant'Éole Citoyen et Énergies Citoyennes en Pays de Vilaine (EPV), Redon Agglomération et Pipriac. L'entreprise EO est en charge de l'étude afin d'implanter 3 éoliennes d'une puissance estimée de 9 MW. L'année 2023 a permis de poursuivre le dialogue avec les services de l'État et de répondre au mieux à leurs attentes. L'enquête publique ainsi que la mise en place d'un groupe de travail sur le mode de valorisation de l'énergie produite sont attendues en 2024.

La SAS Lanrigan dans l'vent

38 % ÉnergîV – 50 % Commune de Lanrigan

La commune de Lanrigan ainsi que Enercoop Bretagne, Énergie Partagée et ÉnergîV ont créé en septembre 2021 la SAS Lanrigan dans l'vent. Vensolair pilote les études naturalistes tandis qu'ÉnergîV anime la concertation locale et la mobilisation citoyenne en partenariat avec l'association les Survoltés. Le gabarit du projet a été validé en 2023 (3 éoliennes de 200 m en bout de pales). Le dépôt de demande d'autorisation environnementale est programmé pour l'automne 2024. D'ici là, l'implantation envisagée sera présentée aux élus du territoire et aux habitants.

SEPE Énergie du Comte

30% ÉnergîV – 70% GAIA Energy Systems

La société, créée en septembre 2022 et constituée de Gaia Energy Systems et ÉnergîV, a pour objectif de porter le projet éolien situé sur la commune de Bazouges-la-Pérouse dans la continuité du parc éolien existant. Deux contraintes majeures en lien avec l'aviation civile et militaire ont pour le moment interrompu le projet.



SAS PE de la Lande Livreul

30% ÉnergîV – 70% Valeco

La société de projet "PE DE LA LANDE LIVREUL" a été créée en décembre 2022 pour implanter 2 éoliennes de 4,2 MW chacune. Elle est constituée de Valeco et d'ÉnergîV. Il est prévu la possibilité d'intégrer un collectif citoyen à hauteur de 10% dans le projet. Un travail de concertation a été mené en 2023 à travers des ateliers citoyens, un groupe de travail des riverains, la diffusion de documents sur le projet et la mise en place du comité local de suivi et du comité de projet. Il est prévu en 2024 la réalisation de nouveaux ateliers publics avec les bureaux d'études ainsi que le dépôt du dossier en préfecture.

Nouveau Féeole

20 % ÉnergîV – 40% Féeole Développement Citoyen – 20 % Énergie Partagée – 20 % SIPENR

Le parc éolien Féeole situé sur les communes de Coësmes et Martigné-Ferchaud a été initié et développé par un collectif de citoyens regroupé au sein de Féeole Développement Citoyen afin d'implanter 4 éoliennes de 3MW chacune.

En 2023, un collectif d'acteurs institutionnels composé de la SEM ÉnergîV, de la SEM SIPENR et d'Énergie Partagée est officiellement entré au capital de la SAS Féeole à hauteur de 60 %. Roche aux Fées Communauté a également rejoint les autres partenaires. Il a été mis en place des groupes de travail avec l'appui de P&T Technologie (AMO construction) et Envinergy (appui au financement bancaire et aux relations avec le turbinier). Le bouclage financier (emprunts) et le lancement d'une campagne de financement et de mobilisation auprès des citoyens ont également été lancés. Il est prévu le démarrage des travaux en 2024.

Nouveau

Les Ailes du Chevré

10 % Énerg'iV - 80 % Energiequelle - 5 % Acyléole

Le projet éolien « Les Ailes du Chevré » est porté par Energiequelle (anciennement P&T Technologie). Il a été initié dès 2015 sur la commune d'Acigné. Lors des démarches de concertation, un groupe d'habitants a fait part de son souhait de s'impliquer financièrement dans ce projet et a créé la SAS Acyléole. La commune d'Acigné et Énerg'iV sont également impliquées financièrement.

L'ambition de ce partenariat est que le projet soit à terme détenu à 100% par les citoyens, la commune d'Acigné et Énerg'iV. Energiequelle cèdera ainsi progressivement l'ensemble de ses droits.

Le dossier de demande d'autorisation pour l'implantation de 3 éoliennes d'une puissance estimée de 10,8 MW total a été rédigé au cours de l'année 2019 et déposé à la fin de l'année 2020. L'instruction du dossier est en cours. Des ateliers citoyens se sont tenus en 2023 et les maires des communes voisines limitrophes ont été rencontrés. Une enquête publique est prévue en 2024.

Nouveau

Croix Énergies

30 % Énerg'iV - 70 % VALOREM

Le projet éolien de « Croix Énergies » est le prolongement du parc éolien existant Teillay Énergies sur la commune de Teillay. Les 4 éoliennes du parc actuel, appartenant à VALOREM, produisent de l'électricité verte depuis février 2019.

VALOREM et Énerg'iV étudie la possibilité d'étendre ce parc avec 2 éoliennes supplémentaires. Plusieurs actions ont été menées en 2023 : porte-à-porte, animation d'un Comité de projet et organisation d'ateliers citoyens. L'accord de partenariat a été signé en 2023 et le projet est actuellement en cours d'instruction.



PV TOITURE

SAS Énerg'iV PV1 - Tinténiac

100 % Énerg'iV

La centrale photovoltaïque de 20 000 m² est située sur la toiture de la plateforme logistique de Biocoop sur la Zone Artisanale de la Morandais à Tinténiac. La mise en service a été réalisée en février 2022. Ce projet est lauréat d'un appel d'offre CRE (Commission de Régulation de l'Énergie). Sur l'année 2023, la centrale a produit 2 GWh.



PV OMBRIÈRES



SAS Breti Sun Park

49 % Énerg'iV - 51 % See You Sun

Énerg'iV a constitué avec See You Sun la société Breti Sun Park, dédiée à l'investissement de centrales photovoltaïques sur ombrière de parking et permettant l'installation de points de charge pour véhicules électriques.

Une première grappe de 25 centrales a été financée en 2023 pour une puissance cumulée de 4,7 MWc. 6 centrales ont été mises en service en 2023 et les autres le seront en 2024. Plusieurs sont intégrées dans des boucles d'autoconsommation collective via Part'EnR35, la PMO départementale initiée par le SDE35.





PV SOL



SAS Marc Énergies

19 % Énerg'iV – 81 % Marc Énergies et IEL

Cette centrale photovoltaïque de 15,2 MWc (20 ha) située sur les communes de Bruz et Pont-Péan a produit 16 852 MWh en 2023, une production conforme au prévisionnel. Le site a fait l'objet de plusieurs visites en 2023 avec des professionnels et des étudiants. En 2024, 2 panneaux pédagogiques seront installés aux abords de la centrale.

SAS Énerg'iV PV2 - KER HEOL Guignen

100 % Énerg'iV

Cette centrale photovoltaïque de 4,82 MWc installée sur une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux du SMICTOM du Pays de Vilaine a produit 5 000 MWh en 2023, une production conforme au prévisionnel.

Une partie des résultats de cette centrale a été affecté à des actions de sobriété énergétique sur le territoire, en l'occurrence l'aide à la rénovation d'une chaudière de la commune de Guignen.

Nouveau

Javené solaire

39 % Énerg'iV - 25,5 % SAS EO PARTICIPATION - 25,5 % ENTECH - 10 % Javené

La commune de Javené a sollicité Énerg'iV dès le début du projet pour valoriser un délaissé routier, propriété de la commune. Le montage proposé a permis à la commune d'intégrer l'actionariat de la société de projet créée et travailler avec Énerg'iV sur le recrutement des partenaires du projet sur la partie développement (Énergies Ouvertes) et la construction (ENTECH). Le permis de construire a été obtenu début 2024.



SAS Breiti Sun ISDND

14 % Énerg'iV - 14 % SARL Quénéa Énergies - 14 % Rennes Métropole - 14 % Valcobreizh - 14 % SMICTOM entre-Ouest - 14 % Syndicat traitement Vitre-Fougères - 14 % CC Côte d'Emeraude - 1 % CIREN + Dol'Watt + Survoltés

Ce projet est né de l'association entre des propriétaires publics de sites d'enfouissement de déchets, les exploitants de ces sites et des coopératives citoyennes, le tout fédéré par Énerg'iV. Il a pour objet le développement de centrales photovoltaïques sur 6 anciennes ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) du département. Le dépôt des autorisations d'urbanisme a été réalisé à la fin du premier semestre 2023, pour une validation des permis de construire attendue à l'été 2024.

Nouveau

SAS EPV LE RHEU

15 % Énerg'iV – 85 % ENGIE Green

Projet structurant pour le territoire (18,6 MWc installés sur 20 ha), ENGIE Green et Énerg'iV ont rapidement échangé sur l'opportunité d'un partenariat. Il a été trouvé en permettant à Énerg'iV d'intégrer la société de projet en tant qu'actionnaire mais aussi sur des missions liées à la concertation et l'ancrage territorial. Spécificité du projet, et bien que ne rentrant pas dans la définition de l'agrivoltaïsme car situé sur d'anciennes carrières, le projet prévoit la mise en place d'une coactivité maraîchère. Les permis de construire ont été déposés début 2024.



MÉTHANISATION

ENERFÉES

SAS Enerfées

5 % Énerg'iV

La SAS regroupe 55 exploitants agricoles, la coopérative des fermiers de Janzé, ENGIE BIOZ, BreizhÉnergie, Roche aux Fées Communauté et Énerg'iV. Le projet situé sur la commune de Janzé a pour objectif de produire plus de 36 GWh de gaz vert local en valorisant 75 000 tonnes de biomasse. Elle permettra ainsi d'alimenter 3 600 foyers.

L'unité de méthanisation injecte du gaz vert depuis février 2023 et sera inaugurée en juin 2024.

SAS Biogaz des Marchés de Bretagne

8 % Énerg'iV

La SAS regroupe 14 exploitants agricoles, le SMICTOM de Fougères, BreizhÉnergie, Énergie Partagée, Ter'Green et Énerg'iV. Le projet situé sur la commune de Maen-Roch a pour objectif de produire 13 GWh de gaz vert local en valorisant 20 à 24 000 tonnes de biomasse. Elle permettra ainsi d'alimenter 1 300 foyers.

L'unité de méthanisation injecte du gaz vert depuis mai 2023 et a été inaugurée en décembre 2023. Elle a ouvert ses portes à plus de 800 personnes pour des visites du site.

La SAS Agri-BioÉnergies - Bourg-des-Comptes

10 % Énerg'iV

Le projet regroupe à la fois 10 exploitations agricoles, Énergie Partagée et Énerg'iV. Situé sur la commune de Bourg-des-Comptes, il a pour objectif de produire 17 GWh de gaz vert en valorisant 25 à 29 000 tonnes de déchets par an. Elle permettra ainsi d'alimenter 1 700 foyers.

Toutes les autorisations administratives ont été validées mais un recours en 2023 a retardé le projet. Le tribunal administratif a validé début 2024 l'ICPE et devrait se prononcer courant 2024 sur le PC qui a déjà reçu une décision favorable du Conseil d'État.



MOBILITÉ BAS CARBONE



SAS BMGNV et BMGNV 35

25 % Énerg'iV - 75 % autres SEM
Énergie bretonnes

La SAS BMGNV regroupe les 4 Syndicats d'Énergie bretons afin de porter collectivement les stations publiques d'avitaillement au GNV. La SAS BMGNV35 gère localement les stations breéliennes.

5 stations étaient en service en 2023 (Bédée,

Chartres-de-Bretagne, Miniac-Morvan, Montgermont, Tinténiac) et celle de St-Malo entre en service en 2024. Certaines d'entre elles assurent à la fois une charge lente et rapide en partenariat avec des acteurs économiques locaux (Linévia, Kéolis, RATP).



mhoove

La SAS Mhoove - GNV et hydrogène

20 % Énerg'iV - 40 % Redon agglomération - 20 % SEM 56 - 20% SEM 44

La SAS Mhoove regroupe une collectivité (Redon Agglomération), ainsi que trois Sociétés d'Économie Mixte départementales (pour le 56, le 35 et le 44).

Des études de faisabilité technique et commerciale ont été menées sur 2022 et 2023, pour l'implantation d'une station multi-énergie (GNV et H2), mais ont démontré un faible engouement des acteurs économiques locaux, ne permettant pas de justifier l'engagement d'un financement à date.



MULTI-ÉNERGIES CITOYEN



SAS CIREN

La coopérative est en charge d'acheter et de faire installer des centrales de production d'électricité de source renouvelable et locale. Depuis 2021, la SAS CIREN a mis en service 3 centrales photovoltaïques financées et exploitées par le collectif dont celle de la toiture de l'école Jacques Prévert à Rennes en 2023.



SCIC Coopérative des Survoltés

La société citoyenne aide à renforcer la mobilisation citoyenne autour de projets d'énergies renouvelables et prend part financièrement à certains projets. Elle a pris part à 2 projets de centrales solaires (école, salle communale) et 1 projet éolien (Lanrigan).



Centrales Villageoises - SAS Soleil sur Vilaine et Rance Émeraude

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique territoriale.

La Centrale Villageoise Soleil de Vilaine regroupe le Pays de Châteaugiron communauté, Acigné, Énerg'iV et 102 citoyens. Elle a pour objectif de couvrir 5 000 m² de toiture photovoltaïque en 3 phases.

La Centrale Villageoise Rance Émeraude contribue à la transition énergétique sur le territoire du futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude en développant des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Elle est constituée de 103 citoyens, de 3 associations (ETE, CIDRE, Cœur Émeraude) et de la SEM Énergies 22, Énerg'iV, la commune de La Vicomté Sur Rance, et de la SCOP d'Ynalec.



@EnergiesFees



Complexe sportif Alcyone

Projet porté par :
Commune de Val d'Anast
et Énerg'iV

Lieu :
Val d'Anast

Caractéristiques du projet :
443 panneaux photovoltaïques
en toiture sur 850 m²
de surface.

Puissance : 164 kWc
Énergie produite/an : 162 MWh

Date de mise en service :
Septembre 2023

En bref...

Le complexe sportif Alcyone à Val d'Anast s'est équipé de panneaux photovoltaïques en toiture. L'énergie produite sera directement consommée par la commune pour alimenter 9 bâtiments communaux en autoconsommation collective (le complexe sportif Alcyone, le groupe scolaire Cousteau et le restaurant scolaire, la maison de santé pluridisciplinaire, la salle du Rotz, le centre technique municipal, l'ancienne école primaire, la Mairie principale à Maure-de-Bretagne et la salle de gymnastique). Le taux d'autoconsommation est de 52,6 % pour ces bâtiments. L'économie financière annuelle estimée pour la commune est de 19 578 €.

Énerg'iV est propriétaire de l'installation via un contrat de mise à disposition de la toiture communale.

Mais aussi...

La commune du Val d'Anast est la première d'Ille-et-Vilaine à bénéficier de l'accompagnement du SDE35 concernant l'autoconsommation collective. La centrale solaire installée en 2024, est accompagnée par l'association PartEnR'35 afin de créer une boucle d'autoconsommation collective permettant de consommer l'énergie produite.



Photovoltaïque au sol

Breti Sun ISDND

Projet porté par :
Breti Sun ISDND



Lieu :

6 sites (Cornillé, Le Verger, Rennes Hautes Gayeulles, Baguer-Pican, Tinténiac et Dinard)

Caractéristiques du projet :

Puissance : 13,6 MWC

Énergie produite/an : 15 700 MWh

Date de mise en service prévisionnelle :
2026



En bref...

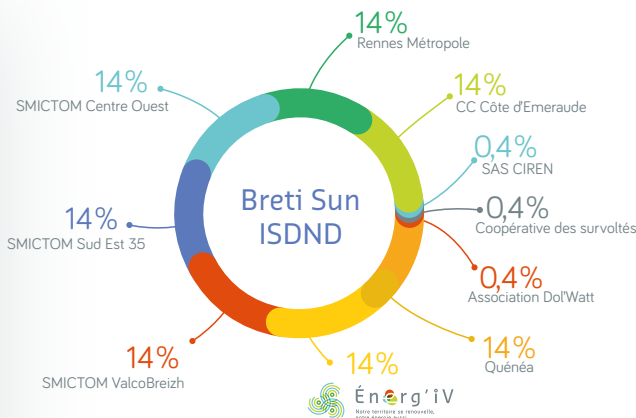
Il s'agit de la reconversion de sites d'enfouissement de déchets en fermes solaires.

La Société Breti Sun ISDND a été créée le 10 mars 2020. Ce projet est né de l'association entre des propriétaires publics de sites d'enfouissement de déchets, les exploitants de ces sites et des coopératives citoyennes, le tout fédéré par Énerg'iv. Il a pour objet le développement de centrales photovoltaïques sur 6 anciens ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) du département. Ces terrains pollués ne sont pas exploitables mais peuvent servir à abriter des centrales solaires.

La particularité du projet réside dans cette mise en commun de projets qui, pris un par un, n'auraient pas trouvé leur équilibre économique, du fait de puissances relativement réduites (1 à 5 MWC par site). Le fait de mutualiser le développement, la construction et l'exploitation de ces 6 sites permet d'optimiser leur rentabilité économique, et d'augmenter ainsi leur chance d'obtenir un tarif de rachat de l'électricité (complément de rémunération).

Mais aussi...

Après une année d'études (faune, flore, paysage, urbanisme ...), les permis de construire ont été déposés au printemps 2023 pour 3 sites : Cornillé, Le Verger et Rennes - Hautes Gayeulles. 2 sites (Tinténiac et Baguer-Pican) ont obtenu leur déclaration préalable (site < 1 MWC). Le site de Dinard reste en attente du décret littoral pour pouvoir instruire le permis de construire.





En bref...

Plus de 500 panneaux photovoltaïques ont été installés sur des ombrières solaires entre le parking et le bouldrome qui abrite 16 terrains de pétanque.



Boulodrome de St-Armel



Projet porté par :
Breti Sun Park

Lieu :
Complexe sportif de l'Arzhel
à Saint-Armel

Mais aussi...

Le programme Breti Sun Park permet de couvrir de panneaux photovoltaïques tout parking public ou privé de plus de 30 places de stationnement sans aucun financement du propriétaire. À partir de 2024, l'énergie produite pourra également être vendue en local grâce aux boucles d'autoconsommation collective mises en œuvre par Part'ENR35. Actuellement, une trentaine de projets sont en développement sur le département.

Caractéristiques du projet :

510 Panneaux de 405 Wc sur plus de 1000 m² : 300 m² sur l'ombrière de parking et 700 m² sur le bouldrome (16 terrains de pétanque abrités)

Puissance installée : 207 kWc
Énergie prévisionnelle produite/an : 228 MWh, soit 49 équivalent-foyer annuel

Date de mise en service :
2024 - En attente de raccordement





Éolien

Fééole

Projet porté par :
SA Fééole

Lieu :
Coësmes et Martigné-Ferchaud

Caractéristiques du projet :
4 éoliennes de 3 MW chacune

Une production annuelle prévisionnelle de 35 GWh/an qui permettra de répondre à 45 % des besoins électriques de Roche aux Fées Communauté

Date de mise en service prévisionnelle :



En bref...

Le parc éolien Fééole, situé sur les communes de Coësmes et Martigné-Ferchaud, a été initié et développé par un collectif de citoyens regroupé au sein de Fééole Développement Citoyen. Il est autorisé et purgé de tout recours depuis juillet 2022. Après une procédure de mise en vente, c'est l'offre de rachat partiel par trois acteurs institutionnels, dont Énerg'IV, qui a été retenue en février 2023.

Depuis cette date, plusieurs groupes de travail ont été mis en place et Fééole a été désigné lauréat de l'Appel d'Offre national éolien terrestre organisé par la Commission de Régulation de l'Énergie. Fééole obtient par ce biais un prix garanti de l'électricité sur 20 ans. C'est le premier projet éolien de France à avoir pu bénéficier du bonus « gouvernance partagée ».

Été 2023

Relance des groupes de travail

Automne 2023

Commande des turbines / Bouclage financier

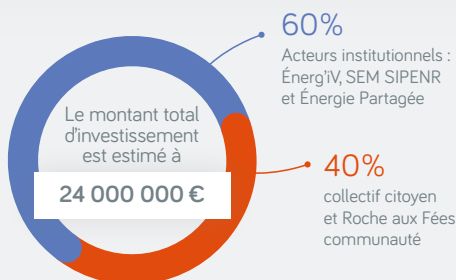
Été 2024

Lancement d'une campagne de financement et de mobilisation auprès des citoyens et démarrage des travaux

Mi 2025

Mise en service du parc éolien

Les partenaires du projet



4 nombre d'éoliennes du parc

34 400 MWh/an production annuelle attendue soit la consommation de 6 900 foyers

12 MWc puissance installée

87 € / MWh tarif de rachat garanti sur 20 ans obtenu à l'AO CRE

178 m hauteur des éoliennes en bout de pale

24 000 000 € investissement total

Mais aussi...

Le parc éolien citoyen Fééole a obtenu le Label Énergie Partagée en raison de son approche exemplaire. Soutenu par l'ADEME, ce label évalue les projets et distingue les démarches de développement vertueuses pour les territoires.





En bref...

Le projet éolien « Les Ailes du Chevré » porté par Energiequelle (anciennement P&T Technologie) a été initié dès 2015 sur la commune d'Acigné. Lors des démarches de concertation, un groupe d'habitants a fait part de son souhait de s'impliquer financièrement dans ce projet et a créé la SAS Acyléole. Une campagne de financement participatif a été initiée en 2017 et a permis de lever 124 000 €. Les citoyens impliqués ont souhaité poursuivre la démarche en demandant l'ouverture du capital de la société de projet aux habitants et plus largement aux acteurs du territoire en constituant la SAS Acyléole, afin de pouvoir investir dans le projet.

Le dossier de demande d'autorisation a été rédigé au cours de l'année 2019 et déposé à la fin de l'année 2020. L'instruction du dossier est en cours. Des ateliers citoyens se sont tenus en 2023 et les maires des communes voisines limitrophes ont été rencontrés. Une enquête publique est prévue en 2024.

Mais aussi...

L'ambition de ce partenariat est que le projet soit à terme détenu à 100 % par les citoyens, la commune d'Acigné et Énerg'ïV. Energiequelle cèdera ainsi progressivement l'ensemble de ses droits.

Les Ailes du Chevré

Projet porté par :
Energiequelle

Lieu :
Acigné

Caractéristiques du projet :
Le projet est composé de 3 éoliennes de 180 mètres de haut et 3,6 MW de puissance unitaire. Les nacelles seront à 116 mètres au-dessus du sol et les pales mesureront 65,5 mètres. La puissance installée sera de 10,8 MW.

Date de mise en service prévisionnelle :
2027





Méthanisation

Maen-Roch

Projet porté par :
SAS Biogaz Marches
de Bretagne



Lieu :
Maen-Roch

Caractéristiques du projet :
Énergie produite/an : 120 Nm³/h
de gaz soit 13 GWh équivalent à la
consommation annuelle de 1 300
foyers ou 42 bus roulant au biogaz.
Ce sont 2 digesteurs qui sont
présents sur le site.

Date de mise en service :
Mai 2023



Mais aussi...

Ce projet a également obtenu
le label Énergie Partagée de par
son approche environnementale
et il respecte les prescriptions
de la charte méthanisation du
SDE35.

En bref...

La société SAS Biogaz Marches de Bretagne est
composée de 14 exploitants agricoles et d'associés
non agricoles. Elle est notamment accompagnée
par SEMBreizh et Solagro sur la partie technico-
économique, par TERR'Green pour la partie
technique et par des acteurs institutionnels tels
qu'Énerg'iV, le Smictom du Pays de Fougères et
Énergie Partagée.



En bref...

L'intérêt de cette station est double : proposer une charge rapide en journée qui soit ouverte aux poids lourds et véhicules particuliers et proposer une charge lente de nuit pour les bus du transporteur Linévia, sous-traitant de Keolis pour Rennes Métropole et dont le dépôt d'autobus est à proximité immédiate de la station. Cela permet de mutualiser les équipements de séchage et de compression sur deux besoins complémentaires.

Mais aussi...

Cette station, premier équipement opérationnel du pôle d'excellence industrielle de Rennes Métropole – La Janais est évolutive. Elle proposera demain de la recharge rapide pour l'électrique ainsi que de l'hydrogène. La station est prévue pour intégrer ces nouveaux usages dès l'émergence des besoins des industriels du secteur.



Station multi-énergies de Chartres-de-Bretagne



Projet porté par :
BMGNV35

Lieu :
Chartres-de-Bretagne

Caractéristiques du projet :
Distribution en charge lente de nuit vers le dépôt Linévia voisin

4 pistes de distribution rapides

En distribution rapide, un plein de 110 kg est réalisé en moins de 10 minutes. Deux carburants sont proposés à la carte à des prix différents : GNC ou BioGNC issu de production renouvelable (méthanisation). La station est accessible 24h/24 et 7jrs/7.

Date de mise en service :
avril 2023





Chaleur bois

Chaleur d'ici

Projet porté par :

AILE, Énergie Partagée
et Énerg'iV

Prise de participation
prévisionnelle d'Énerg'iV
de 30%

Lieu :

Bâtiments publics et privés

Caractéristiques du projet :

Puissance proposée pour une gamme
de 100 à 1 000 kW
Engagement sur le long terme (15 à
20 ans).

Date de mise en service prévisionnelle :

2024 et 2025



En bref...

La société est constituée de l'association AILE, d'Énerg'iV et d'Énergie Partagée Investissement et a été créée en 2024. Le projet consiste à fournir une chaleur renouvelable, locale et garantie à prix maîtrisé à des établissements gros consommateurs de chaleur. La clientèle ciblée pour démarrer l'activité est celle des établissements d'hébergement médico-sociaux comme les EHPAD (maison de retraite). Il s'agit d'un service « clés en mains » avec vente de chaleur renouvelable.

CHALEUR d'ICI prend en charge la conception, la réalisation, le financement de la chaufferie bois et du réseau de chaleur, puis son exploitation (approvisionnement, entretien, maintenance). Elle facture la chaleur à un tarif moins fluctuant dans le temps avec clause de révision du tarif et mobilise les fournisseurs de bois, les exploitants de chauffage et les citoyens locaux pour permettre l'émergence du projet.

Mais aussi...

Ce service est accompagné par le collectif Chaleur bois et Territoire au côté de plusieurs sociétés à gouvernance partagée. Un ancrage local des projets, avec participation d'acteurs des territoires (citoyens, entreprises, collectivités ...) est fortement souhaité.



Photovoltaïque en toiture

23 sites en service

⚡ 3 800 MWh produits

Amanlis, Baulon, Bréal sous-Montfort, Châteaubourg, Gévezé, Fougères, la Mézière, Le Rheu, L'Hermitage, Liffré (X2), Melesse (X2), Noyal-sur-Vilaine, Pacé, Paimpont, Pipriac, Pléchâtel, Plélan-le-Grand, Pleurtuit, St-Aubin-du-Cormier, Tinténiac, Langouet

33 sites en cours de développement

⚡ 6 600 MWh estimés

Argentré-du-Plessis, Bain-de-Bretagne, Breteil, Chantepie (x2), Châteaubourg, Châteaugiron, Dol-de-Bretagne, Le Rheu, Liffré, Maen-Roch, Melesse, Nouvoitou, Noyal-sur-Vilaine, Orgères, Pipriac, Pléchâtel, Plélan-le-Grand, Pleumeleuc, Rennes (X3), Retiers (X2), St-Jacques-de-la-Lande, St-Aubin-du-Cormier, St-Méen-le-Grand, St-Symphorien, Thorigné-Fouillard (x2), Vern-sur-Seiche



Ombrières photovoltaïques

5 sites en service

⚡ 661 MWh produits

Hédé-Bazouges, Laillé, Montreuil-sur-Ille, Noyal-sur-Vilaine, St-Aubin-du-Cormier

19 sites en cours de développement

⚡ 4 180 MWh estimés

Etelles(x2), La Bousac, Liffré, Maen-Roch (x2), Melesse, Montfort-sur-Meu, Noyal-sur-Vilaine, Pipriac (X2), Pléchâtel, Romagné, St-Aubin d'Aubigné, St-Armel, St-Guinoux, St-Maugan, Torcé, Vignoc



Photovoltaïque au sol

2 sites en service

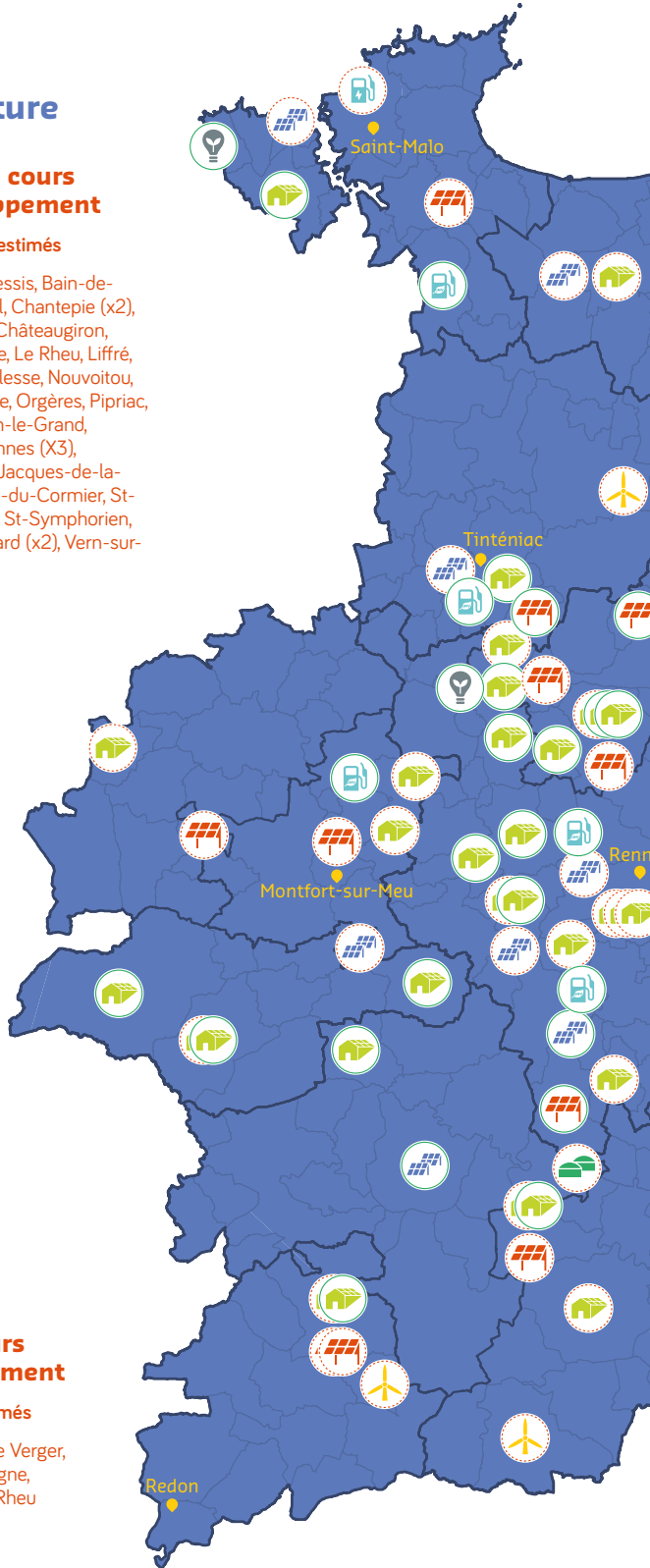
⚡ 22 000 MWh produits

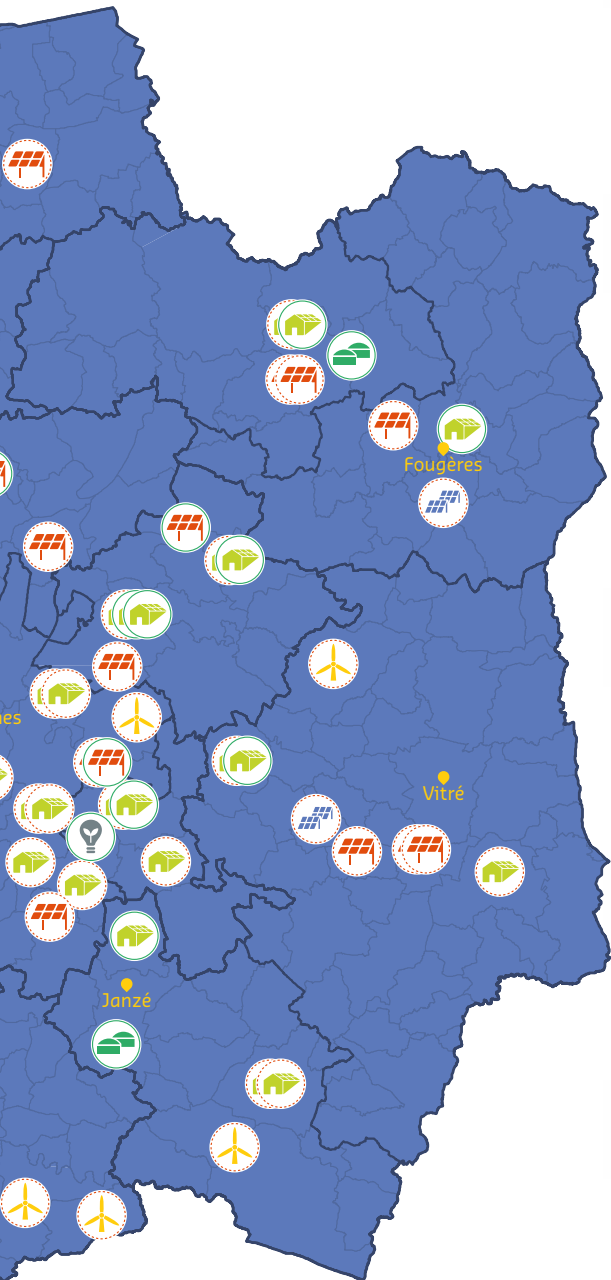
Guignen, Bruz/Pont-Péan

8 sites en cours de développement

⚡ 41 800 MWh estimés

Rennes, Tinteniac, Le Verger, Dinard, Dol de Bretagne, Cornillé, Javené, Le Rheu





 Site en service

 Site en cours de développement



Méthanisation

2 sites en service

⚡ 30 GWh produits

Janzé et Maen-Roch

1 site en cours de développement

⚡ 10 GWh estimés

Bourg-des-Comptes



Mobilité GNV et hydrogène

5 stations GNV en service

⚡ 1 800 tonnes de GNC-BioGNC vendues

Bédée, Tinténiac, Montgermont, Miniac-Morvan, Chartres-de-Bretagne

1 station multi-énergies en cours de développement

⚡ 250 à 500 kg/jour estimés

St-Malo



Eolien

8 site en cours de développement

⚡ 148 GWh estimés

Acigné, Coësmes/Martigné-Ferchaud, Ercé-en-Lamée, Grand-Fougeray, Lanrigan, St-Ganton, Teillay, Val d'Izé



Chaleur bois

1 projet en cours de développement

⚡ 1 500 kWh estimés



Coopératives citoyennes

- Survoltés
- CIREN
- Centrales Villageoises Rance Emeraude
- Centrales Villageoises Soleil sur Vilaine



Énerg'iV

Siège du SDE35

Village des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine

1 avenue de Tizé - CS 43603

35236 THORIGNE-FOUILLARD

02 99 23 15 55

contact@energiv.fr

energiv.fr